

*Honorables Membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des Communes:*

Les perspectives d'une moisson exceptionnelle, si brillantes à la fin de la dernière session, se sont plus que réalisées. Des renseignements sur la récolte de 1923 indiquent qu'elle a été la plus abondante dans l'histoire du Canada. En vous invitant de nouveau à considérer soigneusement les questions importantes qui solliciteront votre attention, je prie la Divine Providence, qui a ainsi favorisé notre pays, de guider et de bénir vos délibérations.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dandurand présente au Sénat un bill intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Le dit bill est lu pour la première fois.

L'honorable Président fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

Il est lu par Son Honneur le Président.

Ordonné, que le Sénat prenne en délibération le discours de Son Excellence le Gouverneur général mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la table:—

Rapport des délégués canadiens à la quatrième assemblée de la Ligue des Nations, du 3 au 29 septembre 1923.

*(Documents parlementaires, 1924, No 35.)*

Rapport de la Commission sur troubles parmi les ouvriers des aciéries à Sydney, N.-E.

*(Documents parlementaires, 1924, No 39.)*

Rapport du Commissaire des brevets, pour l'exercice clos le 31 mars 1923 (Editions anglaises et françaises).

Règles et formules en conformité de la Loi du droit d'auteur, 1921.

Copie d'un décret du Conseil du 9 janvier 1924, chargeant le ministère du Commerce de l'administration de la Loi du droit d'auteur, 1921.

*(Documents parlementaires, 1924, Nos 9, 40, 41.)*

Rapport du Ministre de l'Agriculture, pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

*(Documents parlementaires, 1924, No 16.)*

Rapport du directeur des fermes du Gouvernement, pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

*(Documents parlementaires, 1924, No 42.)*